Samoëns été 2023

Une aventure à la montagne proposée aux enfants (nés en 2013 et avant), aux ados et aux jeunes adultes

Chers parents,
Chers amis,

La Fédération pour le Sport et la Culture Ouverts à Tous (FSCOT) s'associe avec l'équipe de Pédago-J.eu pour proposer aux jeunes qui le souhaitent un séjour sportif à Samoëns, en Haute-Savoie. Celui-ci aura lieu du **23 au 29 juillet 2023** (du dimanche matin 5H00 à la nuit du vendredi au samedi (vers minuit).

Pedago-J.eu est une association qui propose des activités pédagogiques de qualité pour les enfants et les jeunes (animations scolaires, stages, formations, séjours sportifs, ateliers pédagogiques,…). Elle est dirigée par **Pierre LESNE**. Ce dernier a été directeur d'école pendant 18 ans.

Des voyages à Samoëns, il en a déjà proposé 16 éditions en hiver, toujours au même endroit ! Cette année, il propose aux jeunes, pour la seconde fois, une aventure sportive estivale. Son objectif : **permettre à un maximum de jeunes de pouvoir profiter et/ou découvrir des sports de montagne pour un budget raisonnable** et mise en place d'activités pour financer une partie (ou la totalité) du voyage de chacun grâce à la FSCOT.

Fort de cette expérience acquise, la FSCOT s'associe donc à Pédago-j.eu pour permettre aux enfants et aux jeunes qui le désirent de vivre cette fabuleuse aventure !

Que vous soyez habitués ou non à cette aventure, nous vous invitons à (re)lire toutes les informations.

1. Notre proposition :

⇨ Aller-retour en car (ou en minibus selon le nombre de participants)
⇨Logement en pension complète aux Fermes du Vercland (Samoëns)
⇨ Location du matériel pour les activités
=> Encadrement par des moniteurs sportifs professionnels.
=> Déplacements lors des activités sportives.
⇨ Animations au centre et accès aux activités sportives.
⇨ Assurances RC, défenses et recours, dommages corporels.

2. Les Fermes du Vercland :

Elles sont composées de 6 chalets traditionnels au confort simple. Ce sont des chambres communes non-mixtes. Les sanitaires se trouvent dans les chambres ou sont proches de celles-ci.

Au niveau des repas proposés : Ceux-ci sont servis en buffets. Difficile donc de ne pas trouver quelque chose que l'on aime…

Pour les divertissements, diverses activités seront proposées lors des soirées (jeux, karaoké, danse,..)

3. Les accompagnateurs

L'équipe d'accompagnement est formée majoritairement de personnes qualifiées dans le domaine de l'éducation. .

4. Faut-il acheter du matériel spécifique ?

=> **Une paire de bonnes chaussures** (éviter les chaussures neuves - Il faut qu'elles se soient déjà données un petit peu…) **et une paire de baskets.**

=> **Des lunettes de soleil**

=> **De la crème solaire (avec un indice très élevé - l'écran total est conseillé);**

=> Un maillot de bain;

=> **Un petit sac à dos (avec 2 bretelles)** pour emporter son pique-nique.

Afin d'éviter tout vol, nous demandons aux participants de **ne pas prendre d'objets de valeur.**

Il est également demandé de bien mettre le nom sur tous les objets emportés (sacs, vêtements,…). Chaque année, nous revenons avec du matériel « qui n'appartient à personne »

5. Les contacts sur place

Nous publierons, sur le site internet www.pedago-j.eu (rubrique stage - Samoëns) ainsi que sur la page Facebook (Pedago-j.eu) :

=> Un message de bonne arrivée le dimanche vers 20H00

=> Un autre message, le vendredi soir, pour vous donner les dernières indications concernant le retour.

=> Au cas où le car aurait du retard au retour, un autre message sera publié sur Facebook le vendredi sori aux alentours de 22H.

Le numéro de GSM du responsable du groupe (Pierre LESNE - 0492/16.49.17) sera également accessible pendant toute le séjour. **Nous vous demandons toutefois de ne l'utiliser qu'en cas d'urgence.** Vu le nombre de participants, il ne lui sera pas possible de répondre aux demandes de nouvelles au cas par cas…

6. La gestion des GSM pour les participants :

Lors des premières éditions, nous nous sommes retrouvés face à plusieurs grosses difficultés à résoudre suite à l'utilisation des GSM :

* Participants qui « s'enfermaient » sur le net et ne participaient pas à la vie de groupe.

* Participants qui avaient un coup de cafard passager et qui téléphonaient à leurs parents, ce qui provoquait souvent une grosse inquiétude au niveau des familial ou, le contraire : Parents qui téléphonaient à leur enfant en leur disant que la maison était bien vide sans elle/lui… Cela générait souvent de gros coups de cafards que nous devions gérer longuement par la suite...

Suite à ces difficultés et afin de faciliter la gestion du groupe, nous avons opté pour le fonctionnement suivant :

=> Pas de GSM pour les jeunes de moins de 15 ans (nés après 2008).

=> **Nous prenons comme principe « Pas de nouvelle = bonne nouvelle ».** Si nous avons le moindre petit problème avec votre enfant (malade, blessé, difficultés de l'éloignement,…), nous vous garantissons que nous prendrons contact au plus vite avec vous.

Le GSM est autorisé pour les jeunes de 15 ans et + mais nous veillerons à ce que ceux-ci l'utilisent au mieux et que l'utilisation de l'appareil ne les éloigne pas de l'ambiance du groupe.

7. Le coût du voyage.

=> Coût de base du voyage : 630 €

Montant(s) à ajouter (en fonction de votre situation) :

=> si vous n'avez pas d'assurance « assistance » : (6 € *)

(*) Le montant nous a été transmis il y a quelques temps. Nous devons juste vérifier qu'il est toujours d'actualité).

8. Proposition d'activités permettant de financer ce voyage afin de diminuer le prix :

De base, 2 actions seront mises en place. Les bénéfices de celles-ci profiteront directement aux familles qui se seront investies (et ce proportionnellement à leur investissement).

=> Une vente de bics (pouvant démarrer dès le 20 avril) Des paquets de 10 bics sont en vente au prix de 10 euros. Vous remettez les 10 euros, vous recevez les 10 bics. Sur les 10 euros donnés, 5 euros sont directement déduits du voyage. Il ne vous reste plus qu'à vendre les bics autour de vous au prix de 1 €/pièce pour récupérer vos 10 euros de départ !

=> Une vente de lasagnes (ou d'un autre produit) de mi-mai à mi-juin. Une partie du montant de la vente de chaque lasagne (ou autre) servira à diminuer le prix du voyage du participant (les infos vous parviendront mi-mai).

Bref, au plus je participe aux opérations, au moins mon voyage coûtera cher !

9. Autres règles principalement adressées aux grands ados et aux adultes :

Principe de base du voyage :

Nous organisons un **séjour sportif** de type **familial** comprenant pas mal d'enfants et de jeunes ados. De ce fait, les règles suivantes seront d'application et nous serons très stricts sur le respect de celles-ci.

=> Pour les fumeurs

* On ne peut fumer qu'à l'extérieur.
* Si possible, éviter de fumer à proximité des entrées et sorties de bâtiments pour ne pas enfumer les autres et pour éviter que l'odeur ne rentre dans les locaux.
* Les mégots ne peuvent jamais être jetés au sol.

=> Consommation de produits illicites

* Il est strictement interdit de se procurer, d'avoir avec soi, de revendre et/ou de consommer des produits illicites pendant le séjour. Rappel : Fumer un joint est interdit par la loi.

=> Consommation d'alcool

* Strictement interdite en dessous de 16 ans.
* Autorisée, de manière modérée, pour les participants ayant 16 ans ou plus (tout en respectant la législation française) mais uniquement dans les pièces communes et sur les terrasses publiques.
* Strictement interdite dans les chambres et/ou en se cachant.

Le non respect d'une de ces 3 règles entraine un renvoi automatique du séjour avec un retour en TGV (Les frais de retour seront à charge des personnes fautives ou de leurs parents et aucune possibilité de récupérer le solde du séjour).

10. Et si la Covid 19 devait annuler le voyage ?

3 cas de figures se présentent :

=> Le participant est positif à la Covid 19 ou doit être en quarantaine car il a été considéré comme « cas contact » :

* Présentation d'un certificat médical attestant de la situation.
* Une grosse partie du montant du voyage vous sera remboursée. Nous serons toutefois dans l'obligation de garder, au minimum, le montant de l'acompte (celui-ci équivalant au prix du transport qui lui, ne varie pas en fonction du nombre de participants effectifs - A ce montant pourrait s'ajouter le montant d'annulation réclamé par l'hébergeur. Bon à savoir : lors des 15 éditions précédentes,, il ne nous a jamais rien réclamé lorsqu'il y a eu une annulation de dernière minute). (*) (**)

=> La situation sanitaire change et des obligations sont (re)mises en vigueur.

* Une grosse partie du montant du voyage vous sera remboursée. Nous serons toutefois dans l'obligation de garder, au minimum, le montant de l'acompte (celui-ci équivalant au prix du transport qui lui, ne varie pas en fonction du nombre de participants effectifs - A ce montant pourrait s'ajouter le montant d'annulation réclamé par l'hébergeur.

.

=> La situation sanitaire ne permet pas que le voyage puisse s'organiser :

* Comme ce fut le cas en 2020, tous vos versements vous seront remboursés. (*)

(*) Le travail comptable étant très long, il vous sera demandé un peu de patience pour le remboursement mais nous vous garantissons qu'il se fera dans les meilleurs délais.

(**) Afin d'éviter la mauvaise surprise, ***nous ne pouvons que vous conseiller de participer au maximum aux activités de financement du voyage****. En cas d'annulation, ce seront les bénéfices de ces opérations, et non votre propre argent, qui serviront à payer les « frais non-remboursables ».*

10. Inscriptions pour le séjour

Vous devez remplir le **formulaire électronique**. Voici comment vous devez procéder :

=> Tapez l'adresse suivante :
https://pedago-j.eu/famille/stages_sportifs/

=> Cliquez ensuite sur l'affiche annonçant le voyage à Samoëns.

=> Le lien d'inscription se trouve au bas de cette nouvelle page. Vous n'avez plus qu'à cliquer sur « formulaire d'inscription » et le compléter.

=> Lorsque vous avez terminé de compléter le formulaire, cliquez sur « Envoyer » et l'inscription administrative sera faite.

Inscription effective = Formulaire complété + acompte payé

11. Paiement

Voici les règles qui seront mises en place pour le paiement :

↳ **Un acompte de 200 € pour que l'inscription soit effective.**

L'acompte fait foi de confirmation d'inscription de votre enfant et doit être versé au plus vite après avoir envoyé l'inscription via le formulaire électronique.

AUCUN Acompte ne sera remboursé au cas où vous décidez, de votre propre chef, d'annuler ou de reporter le séjour.

Ensuite :

Versements mensuels de 145 € en juin, début juillet et le solde en fin juillet (à verser avant le voyage).

Pour l'acompte ou les versements, ceux-ci doivent se faire directement sur le compte mentionné ci-dessous :

IBAN : BE95 0018 6905 0358
Pedago-J.eu - Rue de Marvis 86 - 7500 TOURNAI

Indiquez en communication : Samoëns été 2023 + le nom et le prénom du participant.

12. Besoin d'informations supplémentaires ?

Au niveau du voyage, de son organisation, des infos pratiques, administratives et comptables :

Pierre : 0492/16.49.17
info@pedago-j.eu